



Conseil de surveillance du 4 avril 2024 Nouvelle valorisation de l'action



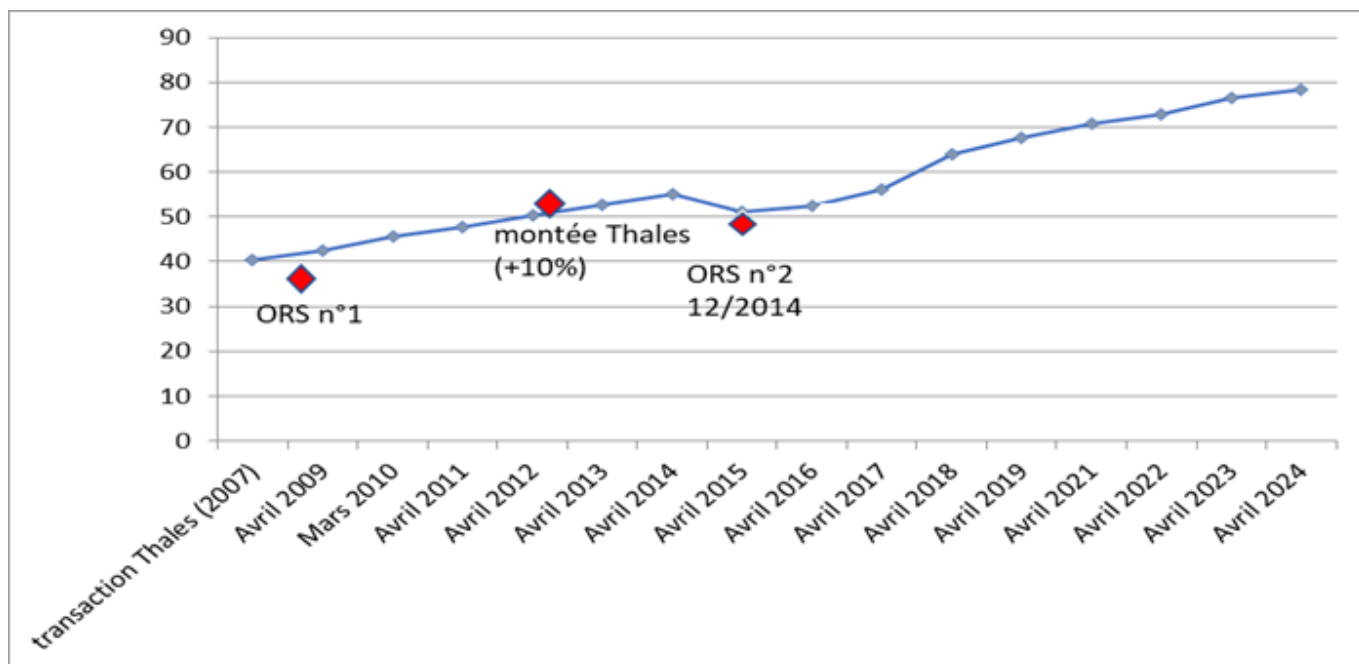
Le Conseil de surveillance du FCPE Actions Naval Group s'est réuni ce 4 avril, avec à l'ordre du jour la valorisation de l'action.

Les experts en charge de cette valorisation ont présenté le résultat de leurs travaux.

Au regard de la situation économique de Naval Group (prises de commandes, chiffre d'affaires, flux financiers, PMT, PST...), les experts ont évalué la valeur de l'action à un montant de **78,37€** soit une **augmentation de 2,4%** par rapport à 2023.

Tous les actionnaires salariés qui le souhaitent pourront vendre leurs parts **dès la fin avril 2024 avec cette nouvelle valorisation de 78,37€**.

Le graphique ci-dessous montre que depuis la souscription ORS N°2 en décembre 2014, la valeur de l'action a augmenté de **81%**.



Contactez vos représentants **2AS** au conseil de surveillance

Sandrine NADOLSKI / Jean-Marc GUEVEL / Olivier TEISSEIRE / Régis GUYOT /
Eric PAROIS-QUELENNEC / José BAPTISTA / Damien CODRON / Roberto SUCCI



2AS-Naval Group, 1^{re} association représentant les actionnaires salariés de Naval Group

